



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Minimale

Val-de-Travers – Couvet – BF 1822 – Rue de la Gare 9

Description de l'ouvrage : Installation d'un pare-vue en bois dans le jardin Sud

Affectation parcelle : ZM

Requérant(s) : Chalvet Julien, Grand-Rue 66a, 2054 Chézard-St-Martin

Auteur des plans : (Rotilio Immobilier SA, Chemin du Canal 12, 2016 Cortailod)

SATAC : 118419

Décision spéciale : Distance à un alignement

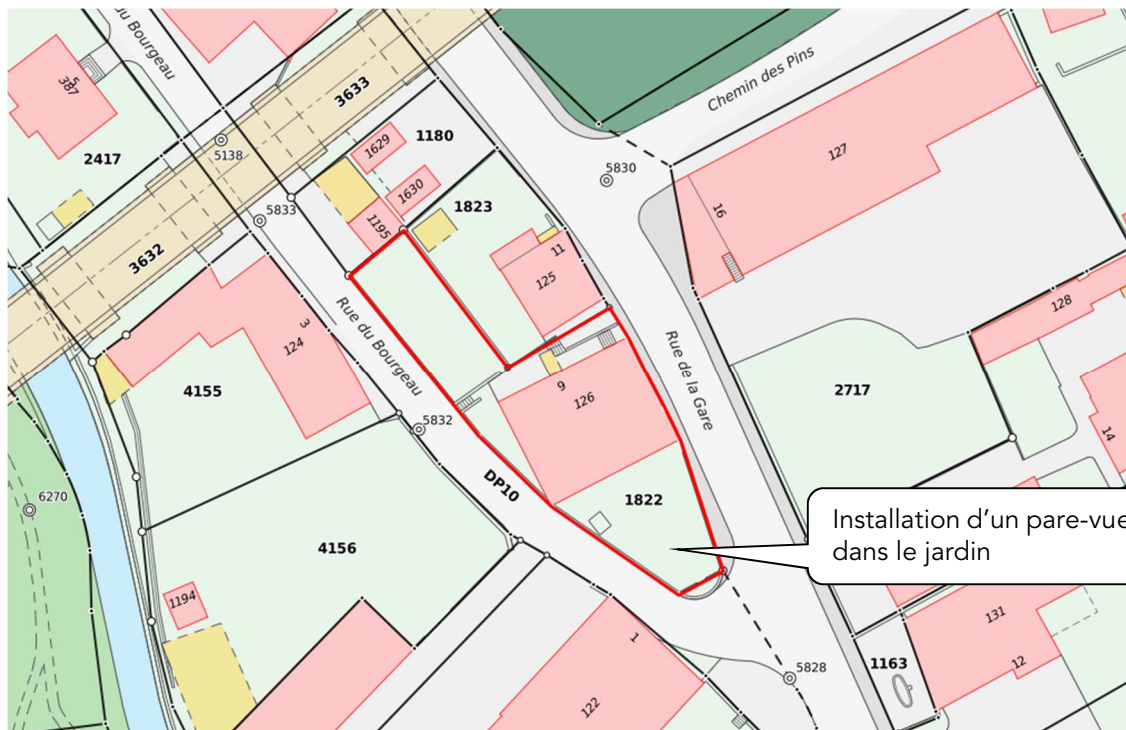
Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **03 juin 2024**.

Val-de-Travers, le 03 mai 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL



Installation d'un pare-vue en bois dans le jardin